Février 2019 - n° 43

La lettre de L'INTERCOMMUNALITÉ

communauté de communes draga

Horaires d'ouverture du siège
La Communauté de Communes DRAGA est ouverte :
• Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
• CC DRAGA Place Georges Courtial
La Marjolaine 07700 Bourg Saint Andéol
Tel : 04-75-54-57-05 - Fax : 04-75-54-72-31
Site Internet : www.ccdraga.fr
Contact : contact@ccdraga.fr

Horaires d'ouverture des déchèteries
(Fermées les jours fériés)
• Bourg-Saint-Andéol : lundi, mardi, mercredi, jeudi : 10h-12h30, 13h30-16h45 / Vendredi et samedi : 9h-12h30 / 13h30-16h45
• Viviers : du lundi au vendredi : 13h30-17h15 / Samedi : 8h-12h, 13h-16h45
• St-Remèze *(ouvert aux habitants de Gras et Larnas seulement)*
Mardi : 9h-12h - Vendredi : 14h-17h - Samedi : 9h-12h

Transport à la demande :
Réservation au 04 75 91 34 86

Agences Postales Intercommunales :
Ouvert de 9h à 12h du lundi au samedi
(St Montan, Saint Just et Saint Martin d'Ardèche)
Ouvert de 9h à 12h du Lundi au Vendredi *(Gras)*

Maison de services au public (MSAP) :
Ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Le mercredi, de 9h à 12h.
Place du Portail du Rhône, 07700 St Marcel d'Ardèche

Crédit Photos : CC DRAGA (sauf mention contraire)

Un début d'année en fanfare !

L'année 2019 a commencé sur un rythme déjà très élevé ! Outre la traditionnelle cérémonie des vœux à la population, nous avons, dès le 17 janvier, approuvé les budgets de la CC DRAGA validant une nouvelle fois les différentes actions entreprises dans les domaines suivants : Politique de l'Eau, Habitat et Urbanisme, sans oublier le Tourisme, l'Enfance Jeunesse, la Gestion des Déchets...2019 sera une année placée sous le signe de la modernité et du service à la population. Vous le savez, c'est ma ligne de conduite, qualifiée de « bon père de famille » depuis maintenant 11 ans.

Vous trouverez dans cette lettre toutes les informations concernant les nouvelles consignes de tri, permettant de mieux trier ses déchets, ainsi qu'une présentation la Maison de Services Au Public. Lors de la cérémonie des vœux nous avons également lancé l'application mobile de la CC DRAGA avec le souci de vous informer partout, tout le temps. Vous trouverez en dernière page toutes les infos la concernant .

Je vous souhaite une bonne lecture !

Communauté de Communes La Marjolaine BOURG-ST-ANDEOL 07700 Porte des Gorges de l'Ardèche

Jean Paul Croizier
Président de la CC DRAGA

www.ccdraga.fr

Gestion des déchets

Trier mieux, trier plus, C'est que du bonus !

Recycler vos emballages devient plus simple ! Depuis le 1er janvier 2019, vous pouvez déposer tous vos emballages sans exception dans les conteneurs dédiés.

Depuis plus de 20 ans que la collecte sélective existe, nous nous engageons à vos côtés pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers. En 5 ans, la quantité d'ordures ménagères collectées sur le territoire de la CCDRAGA a diminué de 10% alors que celle des emballages a augmenté de 23%. Ces résultats sont encourageants et nous restons en recherche constante de solutions pour nous améliorer.

Recycler plus d'emballages en plastique

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans le bac de tri aux côtés des emballages en métal, en papier, en carton et en verre. Faute de savoir comment recycler les autres emballages (barquettes de viande, de beurre, pots de yaourts…), nous devions les jeter avec les ordures ménagères. Ces emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de tester des méthodes pour les recycler. Moderniser les centres de tri, trouver des débouchés pour le plastique recyclé… Des solutions ont été trouvées et aujourd'hui, pour recycler plus, il suffit de trier plus d'emballages !

Et en pratique ?

Pour vous, le tri devient plus simple !

1/ C'est un emballage ? Déposez-le dans le bac de tri !

2/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.

3/ Déposez vos emballages en vrac dans le bac (pas dans des sacs).

Désormais, plus de doute : tous les emballages se trient !

Nous comptons sur votre mobilisation, essentielle à la progression du recyclage sur notre territoire et en France. Nous sommes tous acteurs du recyclage : engageons-nous, trions plus !

A quoi sert une Maison de Services au Public ?

Validé par le Conseil Communautaire du mois de Juin 2017, la CC DRAGA est devenue compétente en matière de création et gestion de maison services au public au 1er Janvier 2018. A l'heure actuelle, une seule MSAP est en service sur le territoire, sur la commune de Saint Marcel d'Ardèche. Les missions sont donc reprises et assumées par la CC DRAGA en lieu et place de la commune. Mais à quoi sert une MSAP ?

Un accompagnement personnalisé pour faciliter les démarches de la vie au quotidien

Une Maison de services au public est un lieu dans lequel les habitants peuvent être accompagnés dans leurs démarches administratives : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès au droit...

Chaque Maison de Services au Public, en fonction de son implantation sur le territoire, construit une « offre de services » spécifique et surtout adaptée aux besoins identifiés son bassin de vie. Les Maisons de Services au Public revêtent diverses formes, au regard des besoins de la population locale et des spécificités du territoire.

Les objectifs sont simples :

—> Accéder en un même lieu de proximité à un large panel d'administrations ou autres organismes d'intérêt général
—> Renforcer la présence et assurer la qualité du service public notamment en milieu rural
—> Être un point d'accueil à vocation sociale
—> Répondre à toutes vos questions concernant vos démarches administratives
—> Analyser les situations et orienter vers les services publics adaptés
—> Aider à la constitution des dossiers, remplir des formulaires, prendre des RDV auprès des divers services publics
—> Mettre à la disposition des usagers du matériel pour qu'ils accèdent à leur compte personnel (ex. : www.ameli.fr)

Maison de services au public

Une MSAP sera installée au sein du nouveau de la siège de la CC DRAGA à Bourg Saint Andéol afin de service supplémentaire à la population.

Les horaires d'ouvertures

Lundi : 9h-12h et 14 h-17h
Mardi : 9h-12h et 14 h-17h
Mercredi : 9h-12h
Jeudi : 9h-12h et 14 h-17h
Vendredi : 9h-12h et 14 h-17h

Les coordonnées de la MSAP

Place du Portail du Rhône, 07700
Saint Marcel d'Ardèche

04 75 51 47 54

msp.saintmarceldardeche@wanadoo.fr

Une application pour informer au mieux les citoyens !

La Communauté de Communes DRAGA est soucieuse d'améliorer l'accès à l'information à destination de ses citoyens et vient donc de se doter d'une application mobile ! Grâce à cet outil, vous pouvez à tout moment, où que vous soyez, consulter depuis votre smartphone toutes les actualités, le flash infos, être informé sur l'agenda...et recevoir des notifications ! Faites juste attention à bien accepter ces dernières dans les paramètres de votre téléphone.

La CC DRAGA a commencé sa mutation en 2014 avec un changement de logo, puis avec la rénovation de son site internet, la mise en place d'une newsletter...Les habitudes des citoyens évoluent, et ces changements permettent d'en tenir compte. Les échanges entre la collectivité et ces derniers se trouvent facilités, provoquant un gain de visibilité et l'image d'une collectivité moderne.

Google Play

Disponible sur App Store

Toujours plus d'infos avec la newsletter !

Abonnez-vous à la newsletter de la CC DRAGA !

Chaque semaine, vous serez informé sur toutes les dernières actualités par mail.

Il suffit de vous rendre sur le site de la CC DRAGA et de s'inscrire en bas de la page d'accueil du site.

communauté de communes draga

www.ccdraga.fr